DEDOMMAGEMENT aux FAMILLES
saison 2020-2021

Le conseil d'administration de l'association sportive « le club des Escartons » a voté dans sa majorité, après analyse des couts non dépensés et des aides exceptionnelles perçues, le remboursement d'une partie des cotisations de la saison 2020-2021 pour un montant total de 14 241€.

Nous avons ainsi étudié une solution la plus équitable pour l'ensemble des patineurs licenciés du club au regard des finances et du maintien de l'activité sportive. Pendant la fermeture de la patinoire et le confinement, le club des Escartons a mis en places des activités alternatives:

- Entrainements sur glace à la patinoire synthétique de l'Argentière
- Entrainements sur glace au lac gelé de la Schappe
- Entrainements sur glace à la patinoire extérieure de Montgenèvre
- Entrainements sur glace à la patinoire extérieure d'Aiguilles
- Cours de PPG/ PPS en visio
- Cours de PPG/PPS en présentiel au stade

Il convient de rappeler que le prix pack payé par les familles est constitué comme tel :

- de l'adhésion au club: 20€ par famille
- De la licence à la FFSG: de 20,06 à 66,06 selon le type de licence
- De la cotisation calculée en fonction du nombre de séances sur glace (de 2 à 7)

Le remboursement concerne la partie COTISATION. La fédération des sports de glace a choisi de ne pas rembourser les licences de cette saison. **Toutes les cotisations des patineurs (hors adultes et détection) ont une cotisation annuelle ramenée à 230€.** Les patineurs bénéficiaires de réduction (nouvel adhérent, famille, tarif solidaire) gardent leur avantage. Le montant du remboursement est ainsi calculé au regard de la cotisation normale de chaque groupe.

Vous trouvez ci dessous, le détail par groupe du montant maximal que vous pouvez demander à être remboursé et du cout total engendré, par groupe et par le club.

Groupe	Nb de patineurs	Montant de la cotisation normale (hors licence, adhésion, réduction)	Montant du remboursement base de 230 €	Coût Total
Initiations	6	295	65	390 €
Débutant enfant	22	295	65	1 430 €
Débutant ado	8	295	65	520 €
Loisirs Confirmés	2	295	65	130 €
Loisirs techniques	1	355	125	125 €
Perfectionnement	5	351	120	600 €
Régioanale 1er PAS	7	412	180	1 260 €
Régionale compétition	17	499	270	4 590 €
Reg Compet mi saison	1	328	98	98 €
TEAM 6 séances	4	535	305	1 220 €
TEAM 7 séances	7	565	335	2 345 €
Dédommagement %				
ADULTES	6	80	-	1 333 €
DETECTION	5	80	40	200 €
	86		TOTAL	14 241 €

DEMARCHE pour obtenir un remboursement:

- faire la demande en remplissant le formulaire: *https://www.askabox.fr/repondre.php?s=415066&r=SPJFEjh1c9Qf* (aucune autre demande ne sera acceptée, aucun remboursement automatique)
- Le remboursement s'effectue par ***virement bancaire uniquement***
- Montant demandé: vous pouvez demander le montant maximum du groupe **OU** un montant inférieur
- Date limite de demande: ***31 juillet 2021***
- Remboursement courant août 2021

Parents séparés: soit vous vous mettez d'accord ensemble et souhaitez deux virements distincts, vous indiquez chacun votre réponse dans le formulaire (les deux montants cumulés ne devant pas dépasser le montant maximum du groupe de votre enfant, mettre un mot indicatif en commentaire) soit un seul parent touche le montant choisi ou maximum. *Le club n'étant pas juge des affaires familiales et le conseil d'administration entièrement bénévoles, merci de nous faciliter la tache au possible!*

A Briançon, le 4 juillet 2021,

Sara DOL, présidente